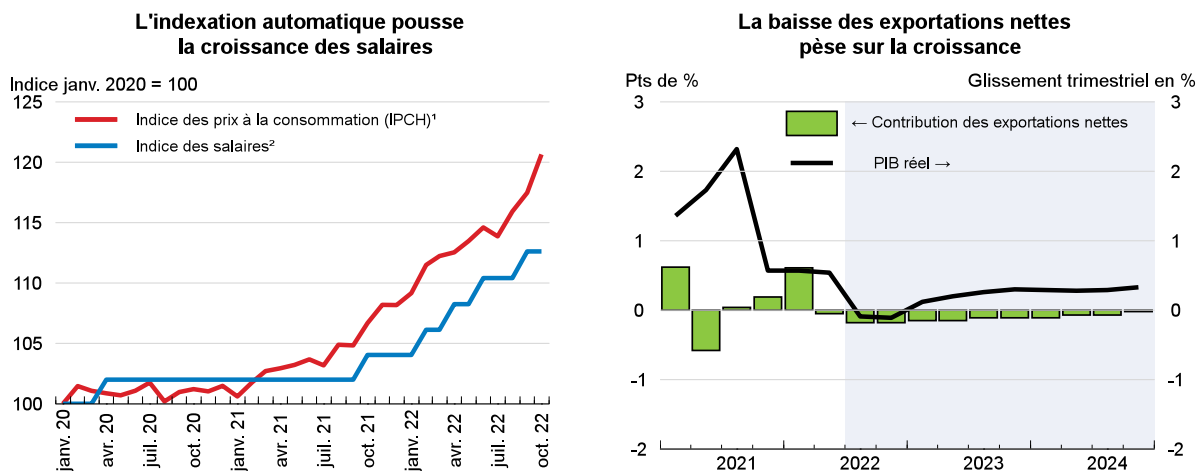


Belgique

Dans un contexte d'inflation élevée et d'incertitude exacerbée, la croissance du PIB devrait sensiblement refluer, passant de 2.9 % en 2022 à 0.5 % en 2023, avant de se redresser à 1.1 % en 2024. La consommation privée restera faible jusqu'à la mi-2023 et ce, malgré l'indexation automatique des salaires qui soutient le pouvoir d'achat des ménages. La compétitivité de la Belgique sur la scène internationale se détériore et son économie étant très exposée à un ralentissement de ses principaux partenaires commerciaux, la faiblesse des exportations nettes aura des répercussions négatives sur le PIB pendant la période considérée. L'inflation globale des prix à la consommation est attendue à près de 10 % en moyenne en 2022 et devrait rester élevée en 2023.

L'orientation budgétaire devrait être neutre en 2023 et modérément restrictive en 2024. Pour promouvoir à la fois la viabilité des finances publiques et les économies d'énergie, et éviter d'accentuer les tensions inflationnistes, il est primordial de mieux cibler les mesures de soutien énergétique, tout en maintenant les signaux de prix. Afin de garantir la sécurité énergétique, l'orientation de l'action publique en matière d'énergie nucléaire doit être clarifiée. La mise en place d'une taxation du carbone applicable à l'ensemble des émissions est indispensable pour promouvoir les investissements verts et favoriser la transition énergétique.

Belgique



1. Données de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) provisoires pour octobre 2022.

2. Pour les salariés dont les salaires sont automatiquement indexés sur l'indice national des prix à la consommation hors tabac, alcool et carburants (soit environ 60 % de l'ensemble des salariés).

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 112 ; Bureau fédéral du plan ; Banque nationale de Belgique ; et Office belge de statistique (Statbel).

StatLink  <https://stat.link/kmqavu>

Belgique : Demande, production et prix

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
Belgique						
PIB aux prix du marché	478.6	-5.4	6.1	2.9	0.5	1.1
Consommation privée	245.7	-8.3	5.5	2.5	0.1	2.2
Consommation publique	110.2	0.0	4.8	1.0	2.3	0.7
Formation brute de capital fixe	116.2	-5.1	4.9	-0.1	1.7	1.1
Demande intérieure finale	472.1	-5.6	5.2	1.5	1.0	1.6
Variation des stocks ¹	3.5	-0.3	0.4	1.0	0.1	0.0
Demande intérieure totale	475.6	-5.8	5.5	2.6	1.0	1.5
Exportations de biens et services	394.4	-5.0	11.3	3.8	0.3	1.3
Importations de biens et services	391.4	-5.6	10.7	3.4	0.9	1.7
Exportations nettes ¹	3.0	0.4	0.7	0.4	-0.6	-0.4
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	1.5	2.9	6.8	5.5	3.2
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	0.4	3.2	9.9	6.6	4.1
IPCH sous-jacent ²	—	1.4	1.3	3.9	6.1	4.1
Taux de chômage (% de la population active)	—	5.8	6.3	5.8	6.5	6.2
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	13.7	9.9	9.2	9.5	8.2
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-9.0	-5.6	-5.2	-5.8	-5.3
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	140.9	129.8	126.8	127.6	129.2
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB)	—	112.0	109.2	106.2	107.0	108.5
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	1.1	0.4	-4.6	-4.4	-4.8

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 112.

StatLink  <https://stat.link/a750hw>

L'économie a ralenti, sur fond de dégradation des perspectives mondiales

Le niveau élevé des prix de l'énergie, le recul de la confiance et l'affaiblissement des échanges commerciaux internationaux ont ralenti la croissance du PIB, ainsi la production a reculé de 0.1 % au troisième trimestre de 2022. L'inflation globale annuelle a bondi à 13.1 % en octobre, sur fond de hausse massive et persistante des prix de l'énergie ressortant à 69.2 % et de progression continue des prix des produits alimentaires approchant les 12 %. Malgré l'indexation automatique qui a entraîné une augmentation de 8 % depuis le mois de janvier de la majeure partie des salaires nominaux et des prestations sociales, et empêché une baisse plus importante des revenus réels, la confiance des consommateurs a chuté de 16 points au mois de septembre, une forte baisse proche de celle enregistrée au début de la pandémie de COVID-19. La confiance des entreprises s'érode depuis plusieurs mois, la demande anticipée dans le secteur de la construction s'étant notamment sensiblement dégradée au mois d'octobre. Au cours des huit premiers mois de 2022, le déficit commercial a augmenté de 23 milliards EUR (environ 4 % du PIB) par rapport à la même période de 2021.

La Belgique importe l'intégralité de ses combustibles fossiles, notamment via un important terminal GNL situé à Zeebruges, mais produit quelque 40 % de l'électricité consommée dans le pays grâce à six réacteurs nucléaires. La capacité maximale de stockage du gaz est atteinte depuis fin septembre, mais ne permet de couvrir que 4 % de la consommation annuelle. En octobre, le gaz, l'électricité et le fioul étaient respectivement plus chers de 131 %, 85 % et 58 % qu'un an auparavant. L'aide énergétique aux ménages comprend à la fois des mesures non ciblées (application d'un taux réduit de TVA sur l'électricité et le gaz, baisse des droits d'accises sur l'essence, versement de sommes forfaitaires) et des mesures ciblant les groupes les plus modestes (prolongation du tarif social sur le gaz et l'électricité). Les entreprises bénéficient de dispositifs de chômage temporaire, de reports de paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale, et de moratoires sur le remboursement des dettes. Le coût budgétaire des mesures de soutien est estimé à quelque 5 milliards EUR pour 2022 (environ 1 % du PIB) et à 4 milliards EUR (environ 0.8 % du PIB) pour 2023.

Les finances publiques sont sous tension

Le déficit budgétaire atteindra 5.2 % du PIB en 2022, contre 5.6 % en 2021, l'effet positif de la suppression progressive des dépenses liées à la pandémie étant atténué par la réponse budgétaire expansionniste à la crise de l'énergie. Les prévisions de l'OCDE reposent sur l'hypothèse que le plan d'aide énergétique restera en place jusqu'au premier trimestre de 2024. Parmi les autres mesures budgétaires figurent une réduction de 1 milliard EUR (environ 0.2 % du PIB) des cotisations patronales de sécurité sociale et une augmentation estimée à 1 milliard EUR des dépenses liées à la défense et à la sécurité. Les plans budgétaires doivent être financés à la fois par des réductions des dépenses, notamment dans le secteur de la santé, et par de nouvelles recettes de quelque 3.1 milliards EUR (soit 0.6 % du PIB), dont une taxe exceptionnelle sur les « surprofits » dans le secteur de l'énergie. L'orientation budgétaire devrait être neutre en 2023 et modérément restrictive en 2024, les déficits budgétaires devant s'élever respectivement à 5.8 % et 5.3 % du PIB.

La croissance sera faible mais s'améliorera progressivement

Freiné par les pressions qui s'exercent sur le revenu disponible des ménages, la faible croissance des marchés d'exportation et les pertes de parts de marché à l'exportation, le PIB devrait croître de 0.5 % en 2023, avant d'accélérer de nouveau pour atteindre 1.1 % en 2024. Les prix élevés de l'énergie et des matières premières pèseront sur la consommation privée, la hausse des taux longs freinera l'investissement résidentiel et l'augmentation des coûts salariaux et de l'énergie grèvera les exportations. La croissance de l'investissement des entreprises et du secteur public va repartir, appuyée par les fonds de l'UE, et soutiendra le PIB, malgré le resserrement des conditions monétaires. L'inflation globale comme l'inflation sous-jacente devraient reculer, sous l'effet du durcissement des conditions financières, mais rester élevées pendant la période considérée. Si la crise énergétique devait se prolonger, l'indexation automatique des salaires pourrait entraîner une spirale des salaires et des prix. Des goulets d'étranglement au niveau de l'offre pourraient également perturber l'investissement. Une augmentation des exportations due à une croissance plus élevée que prévu chez les principaux partenaires commerciaux, constitue un risque de révision à la hausse des projections.

Il est essentiel de veiller à la viabilité des finances publiques et à la sécurité énergétique

Les aides budgétaires destinées à atténuer les conséquences du choc énergétique devraient davantage cibler les ménages à faible revenu et les entreprises viables, tout en préservant les incitations en faveur des économies d'énergie. Une stratégie d'assainissement budgétaire, fondée sur des examens des dépenses, est indispensable pour reconstituer des marges de manœuvre budgétaires et abaisser graduellement le ratio dette/PIB. Pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité et mettre en place une diversification des sources d'énergie permettant de se détourner des combustibles fossiles, l'orientation de l'action publique en matière d'énergie, en particulier en ce qui concerne l'énergie nucléaire, doit être clairement définie. La mise en place d'une taxation du carbone explicite et prévisible, applicable à toutes les émissions de gaz à effet de serre, est nécessaire pour favoriser les investissements bas carbone. Continuer de lever les obstacles à la concurrence stimulerait la productivité et atténuerait les effets de la hausse des salaires sur la compétitivité internationale.



Extrait de :

OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/f6da2159-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b6c3a6ff-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.